

2327W317

Contrôle des eaux d'alimentation:
correspondance, note, résultats chiffrés

1956-1967

LABORATOIRE de BIOLOGIE MÉDICALE

DOCTEUR KHUONG

MÉDECIN BIOLOGISTE QUALIFIÉ
EX-MONITEUR A LA FACULTÉ
DIPLOMÉ DE SÉROLOGIE ET D'HÉMATOLOGIE

23, BOULEV. BERNARD-PALISSY
VILLENEUVE-SUR-LOT

TÉLÉPHONE 826
C. C. P. BORDEAUX 366.55

LE 28 Avril 1967.....

53.476

EAU - BACTERIOLOGIE

Demandée par Monsieur le Docteur DAOULAS

COLIMETRIE

L'eau a étéensemencée à des doses croissantes dans une gamme de tubes de Besson.

Après 48 Heures : Présence d'un bacille gram - fermentant le lactose avec dégagement de gaz, réduisant le rouge neutre et indologène dans le dernier tube.

RECHERCHE DE GERMES PUTRIDES

L'eau a étéensemencée dans des tubes contenant de l'eau peptonée concentrée en présence de papier à l'acétate de plomb.

Après 48 Heures : absence de noircissement du papier à l'acétate de plomb.

CONCLUSION : Eau contenant moins de 50 Colibacilles et moins de 10 germes putrides par litre.

EAU ASSEZ BONNE;



LABORATOIRE DÉPARTEMENTAL
ET HOSPITALIER D'AGEN

CENTRE HOSPITALIER - AGEN
AVENUE GÉNÉRAL-LECLERC
Téléphone : 66.06.39, 66.06.40, 66.26.57

Laboratoire de 2^e Catégorie agréé par le Ministère de la Santé
MÉDECIN CHEF DE SERVICE : D^r DAUTHERIBES

DÉPARTEMENT DE LOT-ET-GARONNE

ANALYSE D'EAU n° 1

(Type 2 de la Circulaire Ministérielle du 15-3-62, J. O. du 27-3-62)

(En caractères gras, examens correspondant au Type III dit de « Surveillance réduite »)

Direction départementale
Sociale

1097

PRÉLÈVEMENT Lieu : Sté LIVRAGE / dot (Robinet lavabo dispensaire du centre d'accueil)

Effectué le 31-1-67 à 11 heures 30

Arrivé au Laboratoire le 1-2-67 à 10 heures

Origine de l'eau : Source captée - Puits - Eau de surface ..

Eau (non) traitée par : Ultra-violets - Chlore - Ozone ...

RÉSULTATS DE L'ANALYSE

EXAMEN PHYSIQUE

pH à 20° 7,6 Résistivité à 20° 3900 ohms/cm..

Limite admise par les textes réglementaires
pH inférieur à 7 : eau agressive
Minéralisation (Résistivité)
Très faible 5000 - 10000
Peu accentuée 3000 - 5000
Moyenne 1500 - 3000
Importante 1000 - 1500
Excessive au-dessous de 1000

EXAMEN CHIMIQUE

Oxygène cédé par $M_n O_4 K$ en 10 mn en milieu alcalin 1,4 mgr O_2 /lit.
Titre alcalimétrique complet T_{AC} 12,5 degrés français
Dureté totale (degré hydrotimétrique) 11,5 degrés français
Ammoniaque 0 mgr NH_4 /lit.
Nitrites 0 mgr NO_2 /lit.
Nitrates 4 mgr NO_3 /lit.
Chlorures 10,65 mgr Cl /lit.
Sulfates 30 mgr SO_4 /lit.
Fer <0,2 mgr Fe /lit.

Inférieur à 30
0, sauf si eau ferrugineuse
Inférieur à 0,33
Inférieur à 44
Inférieur à 250
Inférieur à 250
Inférieur à 0,2

EXAMEN BACTÉRIOLOGIQUE

Dénombrement total des bactéries sur gélose nutritive

Nombre de colonies après 24 h. à 37° 2 par ml.

Nombre de colonies après 24 h. à 20-22° 4 par ml.

Dénombrement des bactéries coliformes 4 par 100 ml.
(Lactose Broth à 30°)

Dénombrement des Escherichia Coli 0 par 100 ml.
(Eau phéniquée de Vincent à 41°. Gelose de Teague-Levine. Indol. M. de Kliger)

Dénombrement des clostridiens sulfite-réducteurs 0 par 20 ml.
(Pour eau traitée) (Technique d'Etrillard et Vandembulke à 37°)

Dénombrement des streptocoques fécaux néant par 50 ml.
(Pour eau non traitée) (Technique de Litsky-Buttiaux à l'éthyl-violet)

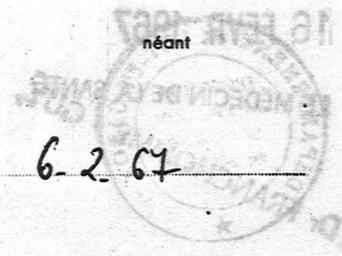
néant
néant

OBSERVATIONS :

AGEN, le 6-2-67

CONCLUSIONS : Eau conforme à l'arrêté du 10 août 1961

[Signature]



ANALYSE d'EAU n° 1

Centre Hospitalier d'AGEN - Avenue Général Lacroix - Téléphone 639-640 et 28-27

EXAMEN BACTERIOLOGIQUE :

Dénombrement total des bactéries sur gélose nutritive.

Nombre de colonies, après 24 heures à 37° 90 par ML

Nombre de colonies, après 24 heures à 20-22° 640 par ML

Dénombrement des bactéries coliformes : 50 par 100 ML.
(Lactose Broth à 30°)

Dénombrement des ESCHERICHIA COLI 0 par 100 ML.
(eau phéniquée de Vicent à 41° Gélose de Téague-Lévine-indol. M. de Kligler)

Dénombrement des Clostridiiums SULFITO-REDUCTEURS : 0 par 20 ML.
(pour eau traitée) Technique d'Estrillard et Vandelbulke à 37° -

Dénombrement des STROPTOCOQUES FECAUX : par 50 ML.
(pour eau non traitée). Technique de Titsky-Buttiaux à l'Ethyl - Violet) -

AGEN, le 4 Juin 1963,

Signé : Docteur DAUTHERIBES.

Handwritten signature

12 JUN 1963

Titre alcalimétrique complet T ac.
Dureté totale (degré hydrotimétrique) :
Ammoniacque :
Nitrates :
Nitrates :
Chlorures :
Sulfates :
Fer :
Mg. FE/lit. Intérieur à 0,2
Mg. SO4/lit. Intérieur à 250
Mg. Cl/lit. Intérieur à 250
Mg. NO3/lit. Intérieur à 0,3
Mg. NH4/lit. 0 sans si eau ferrugineuse
Degrés français Intérieur à 0,33
Degrés français Intérieur à 0,33

- DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA SANTE

-MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE
et de la POPULATION -

Place Armand Fallières à A G E N -

n 2437

AGEN, le 10 Juin 1963,

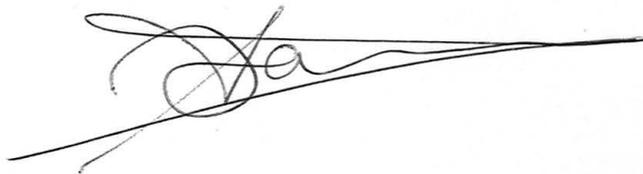
OBJET : - CONTROLE des EAUX d'ALIMENTATION -

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint, copie des résultats de l'analyse d'eau pratiquée par le Laboratoire Départemental et Hospitalier d' AGEN.

Veillez agréer, Monsieur , l'assurance de mes salutations distinguées.

Le Directeur Départemental
de la Santé,



OBSERVATIONS & CONCLUSIONS : Minéralisation importante
Eau conforme à l'arrêté du 10 Août 1961.

Centre des rapatriés
à
- STE LIVRADE S/LOT -

S/C de Monsieur le Maire

LABORATOIRE DEPARTEMENTAL et HOSPITALIER
d' A G E N -

- DEPARTEMENT de LOT-et-GARONNE -

Centre Hospitalier d' A G E N -
Avenue Général Leclerc - Téléph-639-640
et 26 - 27

A N A L Y S E d' E A U n° 1

Laboratoire de 2ème catégorie, agréé par
le Ministère de la Santé.

(Type II de la Circulaire Ministérielle
du 15 Mars 1962) -

Médecin Chef : Docteur DAUTHERIBES -

Journal Officiel du 27 Mars 1962 -

Prélèvement : Lieu SAINTE-LIVRADE (Centre Date : 27.5.63 heure 16 h
des rapatriés)

Arrivée au Laboratoire le 27.5.63 à 17 heures

Origine de l'eau : Source captée - Puits - Eau de surface -

eau (non) traitée par : Ultra-Violet - Chlore - Ozone -

- R E S U L T A T S de l'ANALYSE -

EXAMEN PHYSIQUE : PH 1500 à 20° Limite admise par les textes réglementaires.
Inférieur à 7 : EAU AGRESSIVE

Couleur : Minéralisation :
très faible 5000 - 10 000

Odeur : peu accentuée : 3000 - 5 000

Saveur : Résistivité Moyenne : 1500 - 3 000

à 20 ° OHMS/Cn. Importante : 1000 - 1 500

Turbidité : Excessive au-dessous de 1000

EXAMEN CHIMIQUE :

Oxigène cédé par Mm O4 en 10mm en milieu alcalin mgr O2/Lit.

Titre alcalimétrique complet T ac. Degrés français

Dureté totale (degr hydrotimétrique : degrés français Inférieur à 0,33

Ammoniaque : Mgr/ NH4/lit. 0 sauf si eau ferrugineuse.

Nitrites Mgr. NO2/lit. Inférieur à 0,33

Nitrates : Mgr. NO3/lit. Inférieur à 0,44

Chlorures : Mgr. Cl/lit. Inférieur à 250

Sulfates : Mgr. SO4/lit. Inférieur à 250

Fer : Mgr. FE/lit. Inférieur à 0,2

.../...

LABORATOIRE de BIOLOGIE MÉDICALE

DOCTEUR KHUONG

MÉDECIN BIOLOGISTE QUALIFIÉ
EX-MONITEUR A LA FACULTÉ
DIPLOMÉ DE SÉROLOGIE ET D'HÉMATOLOGIE
23, BOULEV. BERNARD-PALISSY
VILLENUEVE-SUR-LOT

TÉLÉPHONE 826
C. C. P. BORDEAUX 366.55

LE 27 mai 1963

17 781

Ku S
EXAMEN BACTERIOLOGIQUE D'UN ÉEAU DE SOURCE

Demandé pour Monsieur le Docteur DAOULAS

COLIMETRIE

L'eau a étéensemencée sur une gamme de Besson
à des doses croissantes allant de 1cc à 5 cc.

Après 48 Heures d'Etuve : Absence de Germe.

RECHERCHE DE GERMES PUTRIDES

L'eau a étéensemencée sur des eaux peptonées
concentrées, en présence de papiers à l'Acétate de Plomb.

Après 48 Heures d'Etuve : Absence de noircissement du
----- papier.

CONCLUSION : Eau Bactériologique Pure.

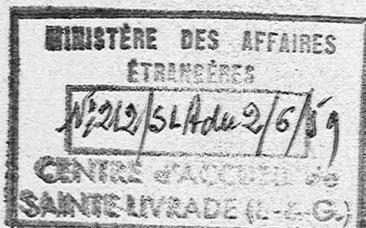
PRÉFECTURE de LOT-et-GARONNE.

REPUBLIQUE FRANCAISE.

Direction Départementale de la Santé.

1187

AGEN, le



LE DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL de la SANTÉ,

à Monsieur le CHEF d'EXPLOITATION du Réseau d'adduction
Nord du Lot à CANCON.

OBJET : Contrôle des eaux d'alimentation.

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-après les résultats des
analyses bactériologiques des eaux prélevées par l'Inspecteur de la Salubrité
le 27 Mai 1959 :

Adduction Lavabos de la Directrice du Centre d'Accueil de Ste-Livrade
s/Lot.

- Vu,
le 2.6.59
2/4
- pH : 8,1
 - Résistivité électrique : 4.000 Ohms
 - Germes totaux : plus de 1.000 par litre,
 - Coliformes : 20 "
 - Escherichia Coli : moins de 20 "
 - Welchia Perfringens : 50 "
 - Minéralisation : Stérilisation conforme à la circulaire ministérielle.

CONCLUSION :

OBSERVATIONS :

Le Directeur départemental
de la Santé,

Copie conforme transmise pour information à Monsieur le
Directeur du Centre d'Accueil de Ste-Livrade s/Lot.

SIM

PREFECTURE de LOT-et-GARONNE.

REPUBLIQUE FRANCAISE.

Direction Départementale de la Santé.

AGEN, le 25 Septembre 1958

N° 2120
I4/LB



LE DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL de la SANTÉ,

à Monsieur le Directeur du Centre d'Accueil des Rapatriés
d'Indochine

SAINTE-LIVRADE S. LOT

OBJET : Contrôle des eaux d'alimentation.

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-après les résultats des analyses
bactériologiques des eaux prélevées par l'Inspecteur de la Salubrité le
16.9.58 - Centre d'Accueil -
Analyse n° 7

- PH : 7.7.
- Germes totaux : plus de 1.000 par litre,
- Coliformes : 100 "
- Escherichia Coli : 20 "
- Welchia Perfringens : 0 "

Résistivité électrique : 1.600 OHMS

Minéralisation : Moyenne

CONCLUSION : Eau non potable

OBSERVATIONS :

Renforcer la javellisation.

Le Directeur Départemental
de la Santé,

*de 2 échantillons
à la demande
du 25-9-58*

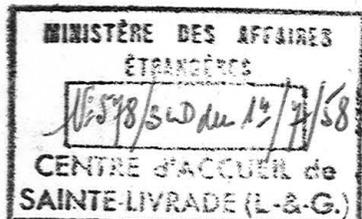
PREFECTURE de LOT-et-GARONNE

REPUBLIQUE FRANCAISE

Direction Départementale de
la Santé

AGEN, le 30 Juin 1958.

1368



LE DIRECTEUR DEPARTEMENTAL DE LA SANTE,

à Monsieur le DIRECTEUR du CENTRE d'ACCUEIL
de STE-LIVRADE S/LOT.

OBJET. - Contrôle bactériologique des eaux.

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-après les
résultats bactériologiques des eaux prélevées par l'Agent Sanitaire
Départemental : 30 Juin 1958 :

- Analyse N° Adduction, Centre d'Accueil :

pH : 7,3

- germes totaux :	moins de 20	par litre
- Coliformes :	" 20	"
- Escherichia Coli :	" 20	"
- Welchia Perfringens :	0	"

Résistivité électrique : 1.900 OHMS
Minéralisation : moyenne.

OBSERVATIONS : EAU POTABLE.

VEUILLEZ agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de mes senti-
ments distingués.

Le Directeur départemental
de la Santé,

*Transmis à
M. Rigamonti
avec M. M.
libitention. maintenant
de la zone oblige - 1 litre
par mètre -
1-7-58*

PREFECTURE de LOT-et-GARONNE

REPUBLIQUE FRANCAISE

Direction Départementale de
la Santé

AGEN, le 20 MAI 1958.

977



LE DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL DE LA SANTÉ,

à Monsieur le DIRECTEUR du CENTRE d'ACCUEIL
de STE-LIVRADE S/LOT.

OBJET. - Contrôle bactériologique des eaux.

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-après les
résultats bactériologiques des eaux prélevées par l'Agent Sanitaire
Départemental : 13 Mai 1958 :

- Analyse N° Robinet de chez M. SAUVAGE - B. n° 5

pH : 7,5

- germes totaux :	1.000	par litre
- Coliformes :	60	"
- Escherichia Coli :	20	"
- Welchia Perfringens :	0	"

Résistivité électrique : 1.600 OHMS
Minéralisation : moyenne.

OBSERVATIONS : EAU NON POTABLE.

Il y a lieu de renforcer légèrement la javellisation.

Le Directeur départemental
de la Santé,

*à l'attention
de l'Agent Sanitaire
Départemental
à l'heure de l'analyse
le 21/5/58*

PREFECTURE de LOT-et-GARONNE

REPUBLIQUE FRANCAISE

Direction Départementale de
la Santé

AGEN, le 14 Avril 1958.

719

LE DIRECTEUR DEPARTEMENTAL DE LA SANTE,

à Monsieur le DIRECTEUR du CENTRE d'ACCUEIL,
- STE-LIVRADE S/LOT -

OBJET.- Contrôle bactériologique des eaux.

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-après les
résultats bactériologiques des eaux prélevées par l'Agent Sanitaire
Départemental : 9 Avril 1958 :

- Analyse N° Adduction, Robinet Station de pompage du Centre:

pH : 7,7

22
- germes totaux : plus de 1.000 par litre
- Coliformes : 1.000 "
- Escherichia Coli : 40 "
- Welchia Perfringens : 100 "

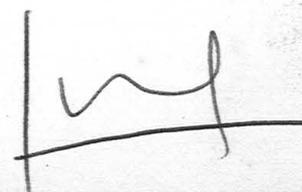
Résistivité électrique : 1.600 OHMS
Minéralisation : moyenne.

OBSERVATIONS : EAU NON POTABLE.

Il y a lieu de renforcer la javellisation

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de mes
sentiments distingués.

Le Directeur départemental
de la Santé,

S / 

4 Avril

8

N° 463 A/D

Monsieur le Directeur Départemental
de la Santé
à
- AGEN -

OBJET : Prélèvement des eaux.

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous prier de bien
vouloir faire procéder aux analyses bactériologiques de l'eau
du Centre, qui n'ont pas été effectuées depuis le 16-7-1957.

Avec mes remerciements,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Di-
recteur, l'expression de mes sentiments distingués./.



H. LEGRONNIERE DE CHECQUE.

MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES
RELATIONS AVEC LES ETATS ASSOCIES
SERVICE DES AFFAIRES SOCIALES

CENTRE D'ACCUEIL DE SAINTS LIVRADE

N° 584 /A./51

NOTE DE SERVICE

L'examen bactériologique de l'eau prélevée le 4 Juillet 1957, ayant fait ressortir celle-ci comme non potable, l'attention des rapatriés est particulièrement attirée sur la nécessité absolue de faire bouillir l'eau destinée à la boisson.

Monsieur le Chef du Service de la station de pompage, s'assurera quotidiennement du bon fonctionnement de l'appareil de vermunisation, et augmentera la quantité d'eau de Javel, sur la base de 1 litre pour jour./.

Saints Livrade, le 16 Juillet 1957

Le Directeur du centre,



[Handwritten signature]

DESTINATAIRES :

- Service Social
- Chef du Service Intérieur
- Chefs des groupements pour notification à tous les rapatriés de leur groupement
- Mr. MOHAMED Aly
- Affichage
- Archives./.

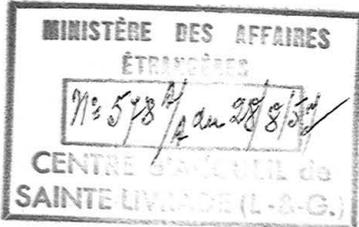
Henri ALQUIER
Secrétaire Principal de Police
Directeur du Centre

DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DE LA SANTÉ

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Agen, le 27 Août 1957

N° 1735
I3/LB



LE DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL DE LA SANTÉ,

à Monsieur le DIRECTEUR du CENTRE d'ACCUEIL
du Moulin du Lot à
STE LIVRADE S. LOT

*faire augmenter
la dose de javal
à y du 26/8/57*

OBJET. - Contrôle des eaux d'alimentation.

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-dessous le résultat de l'analyse bactériologique de l'eau prélevée le 20.8.1957 par l'Agent sanitaire départemental :

- Analyse n° 317 : Prélèvement au Robinet de la cuisine du Logement C - Bâtiment C 5.

Bactéries totales	:	1.000	par litre
Coliformes	:	80	- -
Colibacilles	:	20	- -
Perfringens	:	0	- -

Eau non potable.

Veiller au bon fonctionnement de l'appareil de verduni-
sation.

Le Directeur Départemental
de la Santé,

SERVICE SOCIAL
ET
MÉDICO - SOCIAL
DÉPARTEMENTAL

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFECTURE DE LOT-ET-GARONNE

Référence : 1474

AGEN, le 20 Juillet 1957



Le Directeur Départemental de la Santé

à

Monsieur le Directeur du Centre d'Accueil
du Moulin du Lot

SAINTE LIVRADE S/LOT

OBJET : Prélèvement des eaux

J'ai l'honneur de vous envoyer le résultat des
analyses bactériologiques prélevées le 16 Juillet 1957.

Analyse n° 243 Robinet cuisine logement n° 5

Bactéries totales aérobées	80	par litre
Coliformes	moins de	20 par litre
Colibacilles	moins de	20 par litre
Perfringens	0	

Eau potable

C. C. Kauter

*Le Service Social
du Lot
chef de groupement
H. Cluzet
Agen.*

Cluzet

PREFECTURE DE LOT ET GARONNE

---|---|---|---|---|---|

REPUBLIQUE FRANCAISE

---|---|---|

DIRECTION DEPARTEMENTALE
DE LA SANTE

---|---|---|---|

Agen, le 16 Juillet 1957.

6/1417

LE DIRECTEUR DEPARTEMENTAL de la SANTE,

à Monsieur le DIRECTEUR du CAMP du Moulin du Lot,
- SAINTE LIVRADE S/LOT

OBJET : Contrôle des eaux d'alimentation*

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-après les résultats de l'analyse bactériologique de l'eau prélevée le 4.7.57 par l'agent sanitaire départemental :

- analyse n°226 : Bactéries totales : plus de 500 par litre,
 Coliformes : 40 "
 Colibacilles : 20 "
 Perfringens : 500 "

- Eau non potable -

Le Directeur départemental
de la santé,

Signé : illisible

MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES
RELATIONS AVEC LES ETATS ASSOCIES
SERVICE DES AFFAIRES SOCIALES

COPIE CONFORME TRANSMISE A :

Sérvíce Social
Chef du Service Matériel { pour information.

CENTRE D'ACCUEIL DE SAINTE LIVRADE

N° 590/A./51

Sainte Livrade, le 16 Juillet 1957.
Le Directeur du centre,



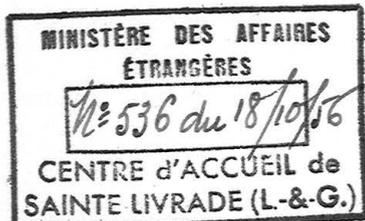
Henri ALQUIER
Secrétaire Principal de Police
Directeur du Centre

DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DE LA SANTÉ

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

AGEN, le 17 Octobre 1956.

13/SE. 2025



LE DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL de la SANTÉ,
à Monsieur le DIRECTEUR du Centre d'Accueil de
STE-LIVRADE S/LOT.

OBJET : Contrôle des eaux d'alimentation.

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-après le résultat de l'analyse bactériologique de l'eau prélevée au Camp, le 10 octobre 1956 par l'agent sanitaire départemental :

- analyse n° 543 : Adduction, robinet du château d'eau : plus de 1.000 colibacilles par litre : eau très mauvaise.

Il y a lieu de veiller au bon fonctionnement de l'appareil de Verdunisation et de renforcer la javellisation.

Le Directeur départemental
de la Santé,

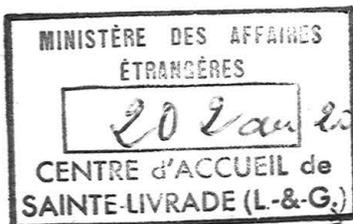
Camp

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DE LA SANTÉ**

13/SE. 1186

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

AGEN, le 16 Juin 1956.



LE DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL de la SANTÉ,

à Monsieur le DIRECTEUR du Centre d'Accueil de STE-LIVRADE.

OBJET : Contrôle des eaux d'alimentation.

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-après les résultats des analyses bactériologiques des eaux prélevées le 11 juin 1956 par l'agent sanitaire départemental :

- analyse n° 236 : Robinet Lavabo - Bâtiment Q - Logement 5 :
500 colibacilles par litre : eau très mauvaise,
- analyse n° 241 : Robinet Lavabo - Bâtiment D - Logement n° 1 :
plus de 1.000 colibacilles par litre : eau très mauvaise.

Il y a lieu de veiller au bon fonctionnement de l'appareil de Verdunisation.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de mes sentiments distingués.

Le Directeur départemental
de la Santé,

Cont

Cont

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DE LA SANTÉ**

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

AGEN, le 26 Avril 1956.

I3/SE. 776

Arrêté n° 47
Director Santé

LE DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL de la SANTÉ,

à Monsieur le DIRECTEUR du CENTRE d'ACCUEIL
de STE-LIVRADE S/LOT.

OBJET : Contrôle des eaux d'alimentation.

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-après les résultats des analyses bactériologiques des eaux prélevées le 19 Avril 1956 par l'agent sanitaire départemental :

- analyse n° 139 : Bâtiment situé au Nord, Robinet du Lavabo :
500 colibacilles par litre : eau très mauvaise,
- analyse n° 142 : Bâtiment situé au Sud, Robinet du lavabo :
150 colibacilles par litre : eau mauvaise.

Ces eaux étant impropres à la consommation, il y aurait lieu de faire fonctionner l'appareil de Verdunisation.

Il sera lors d'un nouveau déplacement, procédé à un 2ème prélèvement.

Le Directeur départemental
de la Santé,

